

## Principaux chiffres du mois de mai 1996

### Météorologie

Le temps du mois de **mai** a été relativement conforme aux normes saisonnières : la température moyenne de l'air a été de 13,7°C (valeur normale 1901-1960 : 13,1°C), les précipitations de 76 mm (7 mm de plus que la normale 1901-1960) et l'insolation de 188 heures, soit 11 de moins que la normale 1931-1960.

### Population résidante

En **mai**, la population résidante du canton a augmenté de 72 personnes et se chiffre à 399 144 à la fin du mois, dont 151 275 étrangers (37,9 %). Cette hausse résulte d'un excédent des naissances (460) sur les décès (253) de 207 personnes et d'un solde migratoire négatif de 135 personnes (arrivées dans le canton : 1 402; départs du canton : 1 537).

En **une année**, la population résidante du canton s'est accrue de 1 727 personnes (+ 0,4 %). Les résidents suisses sont en hausse de 1 347 (+ 0,5 %). Quant aux étrangers – toutes catégories confondues, mais non compris les demandeurs d'asile – ils ne progressent *que* de 380 personnes (+ 0,3 %).

### Marché du travail

A fin **mai**, le nombre de *chômeurs inscrits* à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) s'élève à 13 798, en baisse de 382 unités par rapport au mois précédent (- 2,7 %). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population résidante active de 1990, est égal à 6,7 % à fin mai, en recul de 0,2 point par rapport au mois précédent. La moyenne se situe à 4,5 % pour l'ensemble du pays; elle est de 6,5 % en Suisse romande et au Tessin.

Quant à l'ensemble des *demandeurs d'emploi* inscrits auprès de l'OCE, qui groupe les *chômeurs inscrits* et les *demandeurs d'emploi non-chômeurs*, ils sont au nombre de 18 888 (- 153 par rapport au mois précédent). Enfin, les *places vacantes* (offres d'emploi) annoncées à l'OCE s'élèvent à 612 en mai, contre 605 en avril (+ 7; + 1,2 %).

### Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **mai** 1996 : 279 logements neufs terminés, dont 9 villas ou bâtiments à un seul logement; 228 logements autorisés, dont 46 villas, et 64 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée, dont 32 villas.

28 juin 1996

. / .

**Annuellement**, soit de fin mai 1995 à fin mai 1996, les tendances observées depuis le début de l'année s'amplifient : une très forte remontée des logements mis sur le marché (2 166 terminés, contre 1 377 une année plus tôt); une amélioration spectaculaire du gain annuel effectif, qui prend aussi en compte les gains et pertes liées aux transformations et aux démolitions (2 177 au lieu de 1 274), portant ainsi le nombre de logements existant dans le canton à 196 725 unités; des projets immédiats nettement orientés à la hausse (2 269 autorisations délivrées contre 1 871 une année plus tôt) et des projets plus lointains toujours en augmentation (2 548 requêtes déposées pour des logements de fin mai 1995 à mai 1996, contre 2 322 une année auparavant).

### Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 245 485 à fin **mai** 1996 (+ 3 255 en un an). Les trois principales catégories sont en augmentation : le nombre des voitures de tourisme passe à 196 685 à fin mai (+ 2 348 en un an), celui des motos (motocycles légers compris) s'établit à 26 664 (+ 853), celui des camions et des cars à 12 569 (+ 180).

A l'*aéroport* de Cointrin, le nombre de *passagers* enregistré en **avril** au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) passe de 538 755 en 1995 à 515 616 en 1996, soit une diminution de 23 139 (- 4,3 %).

### Tourisme

Au mois d'**avril** 1996, 70 399 hôtes (69 234 en avril 1995), dont 60 949 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 150 233, contre 149 328 en avril 1995 (hausse de 905, soit + 0,6 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 38,8 %, contre 38,2 % en avril 1995.

### Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **mai** 1996, l'indice recule de 0,3 % (103,8 points). La hausse annuelle se fixe à 0,8 %, contre 2,1 % un an auparavant. En **juin** 1996, l'indice progresse de 0,1 % et s'établit à 103,9 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,5 %. ■